

AFFAIRE LYHANNA : PROTÉGER LES ENFANTS DOIT DEVENIR UNE PRIORITÉ ABSOLUE

Olivier FAURE, Premier secrétaire du Parti socialiste

Laure BOTELLA, secrétaire nationale en charge du pôle "Féminisation" du Parti

Alexandra JARDIN, secrétaire nationale à la mobilisation et à la lutte contre les VFF

Yasmine EL JAÏ, secrétaire nationale à la formation à l'égalité Femme/homme

La disparition de Lyhanna, puis la découverte du corps, nous bouleversent profondément. Nos pensées vont à sa famille, à ses proches et à l'ensemble de celles et ceux qui partagent aujourd'hui leur douleur.

Ce drame soulève une question grave. L'homme aujourd'hui mis en examen pour enlèvement et séquestration de mineure de moins de 15 ans faisait déjà l'objet de plusieurs plaintes pour des faits de violences sexuelles sur mineures, certaines remontant à plusieurs années.

Sans préjuger de l'issue de la procédure judiciaire, cette situation interroge notre capacité collective à protéger les enfants lorsque des signalements existent déjà. Cette affaire interroge également les conditions dans lesquelles les signalements sont recueillis, évalués et suivis par l'ensemble des acteurs chargés de la protection de l'enfance, et pose la question de possibles défaillances dans la chaîne de protection, qu'elles soient policières, judiciaires ou administratives.

Car cette affaire n'est malheureusement pas isolée. Chaque année en France, 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles. Toutes les trois minutes, un enfant est victime d'une agression sexuelle. Pourtant, les victimes demeurent insuffisamment protégées et les réponses judiciaires restent trop souvent tardives. Comme l'a rappelé la CIIVISE, si la majorité des violences sexuelles faites aux enfants sont commises par un proche, elles sont un problème d'ordre public qui appelle la société tout entière à sortir du déni : « Les agresseurs bénéficient, sauf exceptions, d'une impunité totale. Les enfants victimes de violences sexuelles ne sont pas protégés et sont parfois obligés de vivre avec leur agresseur. »





Nous exigeons une véritable politique publique de protection de l'enfance fondée sur les 4 axes préconisés par la CIVIISE : le repérage des victimes, le traitement judiciaire rapide des affaires, l'accompagnement et la réparation des victimes incluant le soin, ainsi que la prévention.

Le Parti socialiste demande en outre l'adoption rapide d'une loi intégrale contre les violences sexuelles et sexistes, permettant de mieux prévenir les violences, mieux protéger les victimes, renforcer les moyens de la justice et assurer un suivi plus efficace des situations à risque.

Nous appelons également à ce que toutes les affaires de violences sexuelles commises sur des mineur-es fassent l'objet d'un traitement prioritaire et que les moyens humains et matériels de la justice soient renforcés pour garantir une réponse rapide lorsqu'un enfant est en danger.

Pour Lyhanna. Pour les 160 000 enfants victimes chaque année. Pour toutes celles et ceux dont la parole n'a pas été entendue à temps. La protection de l'enfance doit devenir une priorité absolue de notre République.